

nla

LES NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Numéro 734 28 Février 2002 prix 0,38 €



Dans l'ensemble du département, les Communistes vont à la rencontre des citoyens. Notre objectif s'est arrêté aux portes du Salon Natura à Rezé où ils s'adressaient aux visiteurs le week-end dernier. Les 1^{er}, 2 et 3 mars, ils seront une nouvelle fois sur les marchés, dans les quartiers et cités, sur les lieux de passage pour débattre avec les citoyens.

Vite lu

Nous traiterons, dans ce nouveau numéro des Nouvelles de Loire-Atlantique, de l'actualité politique dans notre département. Notre dossier central NLA Plus abordera la proposition communiste d'une «Allocation Autonomie Jeunesse». Les jeunes disent ce qu'ils en pensent, comment ils vivent. Quatre pages d'un dossier d'actualité.

Les échos de campagne, la vie dans notre département, avec la poursuite de l'action des enseignants et la présentation de la première circonscription électorale, en vue des Législatives de juin 2002.

Huit pages de ce numéro 734, qui j'espère, vous permettront d'aborder la vie politique dans notre département avec un nouveau regard.

Yannick CHENEAU

Premier tour, 21 avril

Le 21 avril, il ne s'agit pas d'élire le Président de la République. Ce moment – il est naturellement très important – ne viendra que deux semaines plus tard. En attendant, de quoi s'agit-il ? Ou, plus exactement, de quoi devrait-il s'agir ? Eh bien de vous, de vos problèmes, de vos préoccupations, de vos attentes, de votre avenir.

Or, de tout cela, qui est pourtant l'essentiel dans la perspective du premier tour, il n'a été, jusqu'à présent, pratiquement pas question. Une seule question semble digne d'intérêt pour le petit monde «politico-médiatico-parisien». Qui, de Jacques Chirac ou de Lionel Jospin, exercera pendant cinq ans, le pouvoir ? Qui, de l'actuel président ou du premier ministre va pouvoir réaliser ses ambitions personnelles ? Comment va se terminer le long feuilleton commencé en 1997, puisque c'est dès cette époque que les deux hommes ont été présentés comme les protagonistes du second tour de l'élection présidentielle.

Mais une fois l'un ou l'autre élu à l'Élysée, quelle politique conduira-t-il ? La question n'est pas posée. Circulez. Il n'y a rien à voir ! Toutes les enquêtes d'opinion montrent qu'une majorité de Françaises et de Français jugent très sévèrement ce véritable simulacre de campagne électorale.

La clarification des projets sera décidément un enjeu, le 21 avril, au sens où il s'agit pour les citoyens de savoir si on va répondre aux problèmes du quotidien. Va-t-on continuer de céder – voire accélérer le mouvement ! – aux pressions de la Finance ou va-t-on résister à l'argent roi qui domine tout ? Et pas seulement en paroles. Assez des promesses ! Alignons les moyens pour les réaliser !

Robert Hue a, lui, son projet, chiffré, précis. Il a l'ambition de vous le faire partager. Avec un triple objectif :

- tout faire pour battre la droite et son programme ultra conservateur, inspiré par le Medef ;
- ne pas accepter que Lionel Jospin soit élu pour faire une politique à la mode de Tony Blair en Grande Bretagne, comme semblent l'indiquer ses premières déclarations ;
- et afin de répondre vraiment à vos attentes, être, le 21 avril, le candidat utile du monde du travail pour que celui-ci se fasse entendre, pour ancrer la gauche bien à gauche.

Présidentielles

■ Réaction de Robert Hue suite à l'intervention de Jacques Chirac, Bamako

Jacques Chirac a exposé le programme de la droite et du Medef. Il a revendiqué, pour l'aggraver, la reprise de la politique suivie par Alain Juppé de 1995 à 1997. J'ai dit ma disponibilité immédiate à participer au grand débat démocratique qu'exige l'élection présidentielle et que souhaitent les Françaises et les Français. Pour moi, il ne peut être question de continuer simplement la politique actuelle, ni de reprendre les mêmes thèmes que le candidat de la droite en leur donnant une coloration «rose pâle». Ce que je propose c'est l'engagement d'une nouvelle politique à gauche ; une politique fondée sur l'audace sociale, s'en prenant résolument à la toute puissance de l'Argent roi.

■ Meeting de Reims : Nous n'avons pas les mêmes valeurs

Chirac ? Un obsédé du pouvoir. Jospin ? Un candidat préoccupant. Ses plus proches conseillers ? Des libéraux en sommeil artificiel. Mardi 19 février, à Reims, Robert Hue s'est clairement démarqué de la droite, évidemment, mais également des autres composantes de la gauche plurielle. Je ne suis pas de leur bande : l'idée a traversé une bonne partie de son discours, qu'il prononçait ce soir-là devant un demi-millier de personnes.

Tout comme il l'avait fait lors de sa conférence de presse du vendredi 15 février, le candidat communiste l'a rappelé : l'enjeu, ce sont les grandes urgences sociales. Revenant sur les propositions dont il se veut porteur, il a insisté fermement sur l'utilité de ces élections. Pour lui, cela ne fait pas un pli, c'est le premier tour qui déterminera la politique menée au cours des cinq prochaines années. «Si le vote communiste pèse suffisamment lourd le 21 avril, alors vous pourrez faire entendre votre voix, vos attentes, vos exigences», a-t-il conclu.

■ Réaction de Robert Hue suite à la candidature de Lionel Jospin

Lionel Jospin a décidé d'officialiser sa candidature plus tôt que prévu.

Il lui faut à présent en préciser le sens et le contenu, au-delà des déclarations générales contenues dans la lettre qu'il vient de rendre publique.

Et il faut surtout qu'ait lieu, enfin, le grand débat entre tous les candidats que je ne cesse de demander, et que les Françaises et les Français attendent pour pouvoir se prononcer au premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril prochain.

■ EDF-GDF : Robert Hue s'oppose fermement à la privatisation

Robert Hue réaffirme son opposition à la privatisation d'EDF-GDF. Dans un communiqué de presse adressé mercredi 6 février aux rédactions, il se déclare «catégoriquement opposé» aux projets de «remise en cause du caractère public» d'EDF et de GDF. «L'heure n'est pas à livrer la fourniture d'électricité et de gaz aux marchands, poursuit-il, elle est au contraire à renforcer les missions d'intérêt général d'EDF et de GDF au bénéfice des usagers et sur tout le territoire, pour combattre les inégalités et favoriser un développement harmonieux des régions, respectueux de l'environnement et du cadre de vie.»

LEGISLATIVES 2002

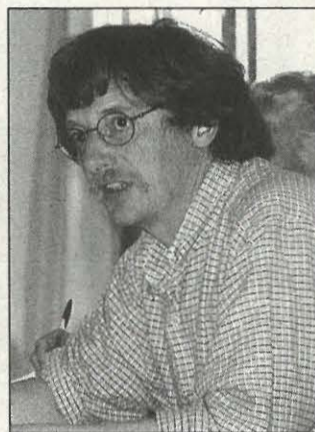
Regard sur la 1^{re} circonscription

(source INSEE, recensement population 1999)

LES CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE PARTI COMMUNISTE POUR LES ÉLECTIONS DE JUIN 2002 :



Titulaire :
Catherine GRAVOILLE,
50 ans,
directrice d'école
maternelle à Nantes.



Suppléant :
Paul ROBERT,
46 ans,
ingénieur-chercheur

Question d'aujourd'hui à Catherine GRAVOILLE

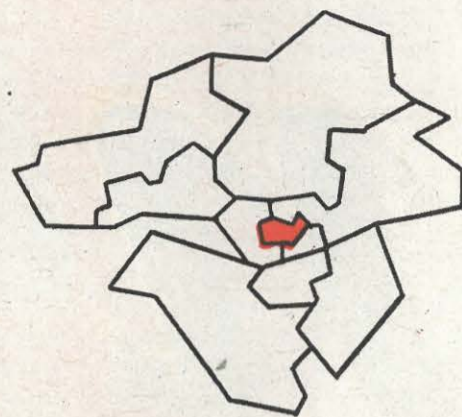
Tu es directrice d'école dans une ZEP à Nantes. Les instituteurs de Loire-Atlantique revendiquent 500 postes supplémentaires, comment perçois-tu cette demande ?

C.G : Les enseignants de Loire-Atlantique manifestent pour obtenir 500 postes d'enseignants pour l'école primaire. Ce qui me frappe dans cette lutte, c'est leur mobilisation et leur détermination. Ils ont ainsi réussi à construire un large mouvement associant les parents d'élèves et bien au-delà, la sympathie. Ce mouvement se caractérise d'autre part, par une forte participation des collègues aux assemblées générales où toutes les actions sont discutées et votées.

Je pense que cette exigence de moyens pour l'école publique correspond aux propositions des communistes pour la transformation progressiste de l'école. La réussite nécessite de s'opposer clairement et radicalement aux pressions libérales qui s'exercent sur l'école, d'où qu'elles viennent.

Et nous, communistes, pensons qu'elle doit se construire avec tous les acteurs de l'école. Mais d'autre part, elle réussira si elle bénéficie des moyens financiers et humains à la hauteur d'une telle avancée et si elle s'appuie sur l'intervention d'une manière générale, des gens concernés et des citoyens.

La suite du mouvement appartient aux enseignants, mais la question qui est posée aux communistes dans cette lutte exemplaire, est de mesurer les nécessaires prolongements politiques, à quelques semaines d'échéances électorales déterminantes pour notre pays. Luttés, actions et votes doivent être des éléments d'un même ensemble pour faire bouger la société plus à gauche.



■ Sa géographie :

Ce canton urbain de l'agglomération nantaise se compose du 1^{er} canton de Nantes, du 6^e et du 7^e. Il englobe également le canton d'Orvault.

■ Sa population :

Avec 101 568 habitants, la progression de sa population a été de 5,60 % entre les deux derniers recensements de l'INSEE (1990-1999). 54 % de ses habitants sont natifs du département.

■ Sa population active :

Elle comprend 44 167 hommes et femmes dont 83,10 % travaillent dans le secteur tertiaire.

■ Son taux de chômage :

Il était lors du dernier recensement de 14,50 % et se décomposait comme suit : 13,10 % pour les hommes, 16,10 % pour les femmes.

■ La pyramide des âges :

22,60 % de la population a moins de 19 ans
31,10 % de la population a de 20 à 39 ans
24,70 % de la population a de 40 à 59 ans
12,50 % de la population a de 60 à 74 ans
7,10 % de la population a plus de 75 ans.

■ Son habitat :

Il regroupe d'une part, un habitat pavillonnaire (Orvault, Sautron, Petit-Port à Nantes) et collectif avec de grandes cités HLM (Boissière, Chêne des Anglais,...)

■ Son économie :

Elle est fortement marquée par des activités tertiaires. C'est sur la circonscription que se concentrent les universités et les grandes écoles mais aussi des administrations et une activité commerciale sur sa partie ouest.

■ Politiquement parlant :

Avec les élections législatives de mars 1997, les résultats avaient été les suivants :

PCF	6,06 %
PS	33,17 %
UDF-RPR	35,91 %
FN	9,49 %

Le reste des voix s'était retrouvé sur 5 autres candidats.

Au second tour, le candidat PS, Patrick RIMBERT l'avait emporté, battant Monique PAPON, UDF, qui détenait le siège de député.

nla. plus

La jeunesse à la recherche de son autonomie

Vite lu

Aujourd'hui, le seuil de pauvreté en France est évalué entre 3 600 et 3 800 francs (autour de 560 euros) mensuels par unité de consommation. On peut estimer à 4 500 francs par mois, soit 700 euros, le revenu moyen permettant l'autonomie pour un jeune vivant seul, à 7 000 francs (1 100 euros) pour un jeune couple sans enfant, et à 1 500 francs supplémentaires (230 euros) pour chaque enfant à charge.

Les Communistes proposent une loi créant une allocation mensuelle d'autonomie basée sur les 4 500 francs, soit 686 euros, nécessaires à l'autonomie d'un jeune et l'accès à des droits existants ou à définir : par exemple la gratuité de l'éducation, de la santé ou de nouvelles dispositions concernant l'accès à la culture, aux loisirs, aux vacances, au sport... Parlons alors de ce qui fâche : l'argent ! Pour affirmer immédiatement qu'une telle proposition a un coût proportionnel à son ambition : près de 150 milliards de francs (environ 23 milliards d'euros) au total, moins de 100 milliards (15 milliards d'euros) après redistributions budgétaires. Autant dire qu'une telle mesure n'est pas envisageable dans le cadre actuel de dépenses publiques ; même Laurent Fabius qui est pourtant fort en la matière - 120 milliards (18 milliards d'euros) de baisses d'impôt contestables - ne s'y est pas essayé ! Et cela nécessite des choix politiques en conséquence.



Une bataille à mener et à gagner

Et si les jeunes pouvaient disposer des moyens d'une réelle autonomie ?

Voilà une idée neuve proposée par les Communistes et reprise par Robert Hue dans sa campagne électorale.

Une idée qui permettrait de donner aux jeunes de réelles égalités de chances, d'abolir les handicaps dont ils sont victimes, de lever les obstacles qu'ils rencontrent et leur permettrait d'envisager différemment l'avenir sans avoir, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, l'impression de vivre moins bien que les précédentes générations.

Y a-t-il dans cette idée de l'utopie ? nous dira-t-on. Non assurément pas. N'y avait-il pas, en effet, quand les problèmes de protection sociale, de retraite, de congés payés ou bien du vote des femmes ont été posés, autant d'interrogations sur les moyens pour y arriver ?

N'y a-t-il pas dans cette proposition, un signe fort d'une avancée sociale, de société, dont nous avons besoin aujourd'hui en ce début de 21^e siècle ?

A chaque fois que des avancées significatives de notre société sont intervenues, il a fallu que quelques uns décident de mettre «les pieds dans le plat» et c'est cela, ainsi que les mobilisations qui en ont découlé qui ont permis de grandes conquêtes que l'on qualifie ensuite «d'avancées de civilisation».

Nous avons ainsi souhaité, dans ce nouveau numéro de NLA Plus, comme nous l'avons fait précédemment avec les «40 annuités pour la retraite à 60 ans», «l'aménagement du territoire» ouvrir le dossier «autonomie jeunesse». Un dossier qui, j'espère, ouvrira de nouveaux horizons dans notre réflexion et permettra d'élargir la mobilisation pour donner aux jeunes les moyens de vivre réellement cette partie de la vie, si chère : la jeunesse.

Yannick CHENEAU

Qui sont ces jeunes des années 2000 ?

Après avoir été depuis de nombreuses décennies les premières victimes des différentes politiques de régression sociale, ils se trouvent aujourd'hui meurtris.

Les différentes réformes lycéennes et étudiantes qu'ils ont vécues, les discriminations, le chômage, la précarité les ont socialement et psychologiquement éprouvés.

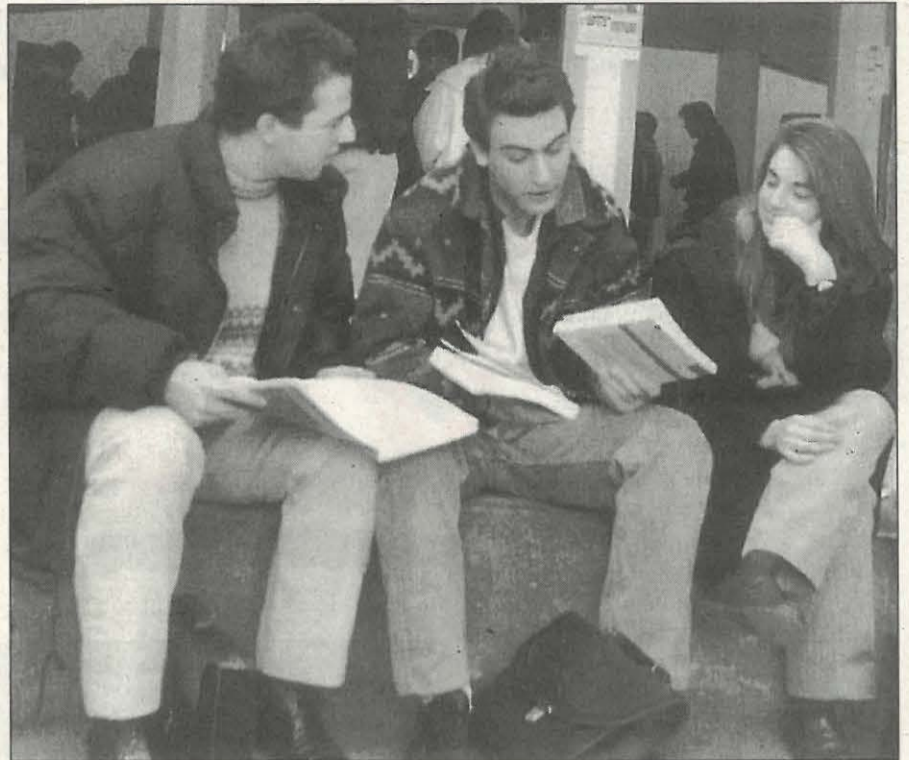
Ils aspirent aujourd'hui à vivre mieux, différemment, à profiter à pleines dents de leur jeunesse, expriment un souci de liberté, d'autonomie.

Ils sont ceux de la précarité et parfois de l'exclusion : 1 jeune sur 5 est considéré comme pauvre contre 1 sur 20 il y a 30 ans.

20% des jeunes sont en phase d'insertion professionnelle et occupent un emploi précaire.

En mars 2001, le taux de chômage des moins de 24 ans est de 19% chez les jeunes hommes et 22% chez les jeunes femmes, soit nettement plus que la moyenne nationale.

Le recul constant de l'âge de l'autonomie de résidence, comme celui de la paternité est significatif de la situation actuelle : en 1997, il était de 29,2 ans, il était de 26,5 ans, 20 ans plus tôt.



Des maux pour le dire !

Cyrille, 23 ans

«Je fais des petits boulots, de l'intérim dans les boîtes de gardiennage. La nuit, je surveille des parkings, des entrepôts... Cela me permet de survivre, mais franchement, je ne vois pas comment je vais avancer avec cela. Ce que je voudrais, c'est avoir une nouvelle chance, reprendre une formation qui me plaise, qu'on ne m'oblige pas à m'orienter dans une branche dont je n'ai pas envie. Le problème, pour les jeunes comme moi, c'est d'avoir un vrai boulot, une perspective claire. Si j'avais droit à une allocation, cela me permettrait de me former tranquillement, d'arrêter de regarder des camions ou des stocks de conserves toute la nuit».

Laure, 24 ans

«Après mon bac, j'ai cherché à travailler dans la bijouterie parce que cela a toujours été mon rêve. En septembre, j'intègre un atelier de sous-traitance pour un grand joaillier, mais en ce moment, je suis au chômage. Cela dure depuis cinq mois, je perçois 2 700 F (411 €) par mois et là, c'est clair, je suis retournée chez ma mère ! C'est bizarre à 24 ans... Une allocation d'autonomie, cela m'aurait bien facilité la vie ces dernières années, et pourtant, j'avais la chance d'avoir mes parents derrière moi. Mais c'est dérangeant d'avoir un pied dans la vie active et l'autre chez papa et maman».

James, 21 ans

«Je galère depuis une éternité. Je ne raconterai pas ma vie, cela ne sert à rien, y a rien à en dire. De toute façon, tout le monde s'en fout... Comment je vis ? Je me démerde. J'essaie de ne pas me faire trop embarquer dans des embrouilles si vous voyez ce que je veux dire... Si j'avais 25 ans, au moins je serais au RMI. Le vrai truc, ce serait d'avoir les moyens d'arrêter la galère, de penser à autre chose qu'à chercher des tunes tous les jours».

Delphine, 21 ans

«Je suis animatrice dans un centre de loisirs, les mercredis, et pendant les vacances scolaires. J'aime bien les mômes, et l'équipe d'encadrement est plutôt sympa. On est pratiquement tous étudiants... Mes profs sont compréhensifs, ils m'ont permis d'adapter mes heures de TD aux impératifs du travail. Le plus dur, ce sont les partiels ; en économie, ils tombent toujours au moment des vacances scolaires. A chaque fois, il faut que je négocie avec l'employeur pour me libérer une demi-journée. Et les révisions, c'est coton quand on a passé la journée entière avec les enfants : on n'a pas la tête à se replonger dans les cours. Mais je suis bien obligée de travailler pour me payer mes études, mes repas, le loyer, les bouquins. L'an dernier, j'avais droit aux bourses mais plus cette année».

Hakim, 25 ans

«Je suis étudiant et j'habite chez mes parents. Pourquoi ? Parce que si je veux atteindre mon objectif, je ne peux pas travailler à côté de mes études. Je suis en licence d'administration publique pour préparer les concours de la fonction publique, c'est plutôt intensif, en tout cas plus intensif qu'en fac d'histoire. J'y ai obtenu une maîtrise mais qui débouche sur rien à part l'enseignement, mais c'est pas mon truc. Je n'ai pas le temps de bosser à côté et je n'ai pas les moyens de me loger, pas le droit aux bourses et pas envie de réclamer 3 000 balles (457 €) par mois à ma famille pour me permettre de prendre un appart seul. C'est dur parfois, mais j'essaie de me concentrer sur l'objectif. Plus tard, je pourrai m'assumer seul. S'il y avait une allocation pour les jeunes, ça me permettrait de vivre mieux. Pas seulement du point de vue financier, mais tout l'aspect autonomie de pensée, mode de vie, responsabilité, c'est important. Aujourd'hui, j'ai le sentiment d'être un peu l'enfant attardé, le fils pas capable de subvenir à ses besoins. C'est comme si à 25 ans la vie n'avait pas vraiment commencé».

L'Odyssée de l'autonomie jeunesse

Et si, justement parce qu'elle revendique de nouveaux droits, relations sociales et rapports intergénérationnels, l'autonomie de la jeunesse était le combat d'aujourd'hui ?

Et si, parce qu'elle fait le choix du développement humain contre celui des marchés, de la solidarité sociale contre la compétition, du respect de l'autre contre l'indifférence, elle n'était pas une chimère ?

Et si, parce qu'elle se nourrit de la certitude que nous pouvons mieux vivre avec les autres et avec le monde, qu'elle fait une priorité de l'épanouissement personnel et collectif, elle devenait une urgence ? Il est un temps que les moins de vingt ans et que leurs grands parents mêmes ne peuvent pas connaître. Ni le vote des femmes, ni les congés payés n'y avaient droit de cité. Il a bien fallu que quelqu'un(e) pense qu'une femme était autant citoyenne qu'un homme, qu'un(e) autre se dise que le travail n'était pas l'horizon indépassable de l'humanité, pour que ces idées prennent force.

En quoi serait-il aujourd'hui «décalé» ou illusoire de militer pour le droit à l'autonomie de la jeunesse ? N'est-il pas résolument moderne de promouvoir une réelle égalité des chances, quel que soit son milieu social d'origine ? De favoriser pour cela l'aide et le retour à la formation tout au long de sa vie ? N'est-il pas légitime de vouloir en finir avec une insertion professionnelle «au rabais» ? D'avoir les moyens de se former, se loger, s'alimenter, pouvoir prendre soin de soi, se déplacer, sortir ?

Quand autant de revendications, portées par la quasi-totalité des organisations de jeunes, sont en passe de devenir identitaires d'une génération, oui, l'autonomie mérite bien un grand débat public, et un volontarisme politique à la hauteur de celui qui a conduit à l'invention de la Sécurité Sociale !

La prolongation de la scolarité et les difficultés à trouver un premier emploi choisi sont renvoyés à la famille qui est censée absorber socialement et psychologiquement une situation dont elle n'est pas responsable et se sentir coupable de maux qu'elle n'a pas engendrés. Aider à la construction de l'autonomie des jeunes ne revient pas à déposséder la famille de ses missions, d'opposer le jeune aux siens ; il s'agit plutôt de la décharger d'une tâche qui est du ressort de toute la société. Et de créer les conditions pour que la nation toute entière soit sollicitée pour contribuer à cet effort : Etat, citoyens, entreprises, collectivités locales, et pour financer les dépenses nécessaires.

La proposition communiste vise donc à la création d'un droit universel à l'autonomie pour tout jeune de 16 à 25 ans. Elle vise à réduire les inégalités entre jeunes en prenant en compte une disparité de situations, de statuts, recouvrant des attentes, des besoins sociaux divers, et devant conduire à des traitements différents. Mais également à intégrer l'exigence majoritaire des jeunes à bénéficier, par delà ces différences, d'une ambition globale pour leur classe d'âge.

Trois cas d'école

1 - Karine est étudiante en DEUG de Bio. Elle est boursière au dernier échelon. Si elle choisit l'autonomie et la séparation de ses comptes de ceux de ses parents, elle ne touchera plus sa bourse, mais une allocation d'autonomie de 3 600 F (548 €) par mois, non soumise à cotisations sociales et non imposable, à laquelle s'ajoutera, si elle habite un logement autonome, l'aide au logement de droit commun applicable aux étudiants et correspondant à ce niveau de revenu. Pour être plus précis : alors qu'aujourd'hui, elle perçoit 2 140 F (326 €) de bourse par mois pendant 9 mois, soit 21 400 F (3 262,41 €) dans l'année, la création de l'allocation d'autonomie représentera pour elle un gain annuel net de $(12 \times 3 600 \text{ F ou } 548 \text{ €}) - 21 400 \text{ F (3 262 €)} = 21 800 \text{ F (3 323 €)}$ par an, soit 1 800 F (274 €) par mois en moyenne. De plus, à la différence de l'ancienne formule, elle continuera de bénéficier de l'aide financière pendant la période de ses congés.

2 - Philippe a 23 ans. Il est au chômage depuis six mois, avant cela il avait effectué un contrat de trois mois. Il tombe dans le cas des jeunes chômeurs qui, soit n'ont jamais travaillé, soit ont travaillé moins de 4 mois consécutifs, soit ont leur période d'indemnisation terminée. Il ne recevra aucune indemnité des Assedic au titre de l'indemnisation du chômage, ni même de RMI car ce dispositif est réservé aux plus de 25 ans. Avec l'allocation d'autonomie, Philippe recevra donc 3 600 F (548 E) nets de cotisations et non imposables, au titre d'allocation de recherche de premier emploi. Pour les autres cas de chômage, c'est-à-dire pour ceux qui perçoivent une indemnisation de la part des Assedic, une allocation différentielle sera versée si nécessaire pour atteindre au minimum les 3 600 F (548 E) par mois. Dans les deux cas, l'aide au logement continue d'être perçue.

3 - Germain a 21 ans, étudiant et jeune salarié, payé en dessous du SMIC (à mi-temps, au Smic). S'il décide de continuer son temps partiel, il reçoit, en plus de son salaire, une allocation qui complète son salaire : soit en plus des 2 800 F (426 €) nets, un complément de 1 800 F (274 €) au titre de l'allocation d'autonomie, pour atteindre au total 4 600 F (701 €). S'il décide d'arrêter son travail, il tombe dans le cas d'un étudiant non salarié (cf. Carine). Dans les deux cas, l'aide au logement continue à être perçue.



Le projet de loi communiste

«La proposition de loi, déposée par le groupe communiste et apparentés, est une aide pour accéder à l'autonomie. Elle permettra à chaque jeune de construire sa citoyenneté et sa vie», écrivait récemment Patrick Malavieille, Député communiste du Gard.

«Cette proposition de loi est audacieuse. Elle s'inscrit en rupture avec l'immobilisme social du libéralisme. Etre jeune n'est pas un état, un passage éphémère, plein d'enthousiasme, de projets, de recherches, de passions partagées, mais c'est aussi une période de fragilité, d'incertitudes, d'angoisses, d'hésitations. Les prédateurs du libéralisme, tous ceux qui organisent le grand marché mondial, asphyxient la jeunesse. Ils ne leur proposent que des petits boulots, précaires et sous-payés. La gauche de France doit répondre à leur attente de manière radicalement différente. Avec la proposition de loi des élus communistes, c'est une bouffée d'oxygène offerte à la jeunesse.

Mais cette proposition, loin d'être démagogique, a un coût pour lequel notre pays a les moyens de financement. La France est riche, les profits s'envolent dans les grands groupes, des privilégiés paient l'impôt sur la fortune, et pourtant des inégalités persistent encore. Les témoignages de jeunes traduisent des désirs de vivre libres, autonomes, expriment le besoin de plus de justice et de solidarité.

Toutes les initiatives qui seront prises pour «booster» ce texte seront les bienvenues et vitales pour toutes et tous jeunes et familles».

Allocation autonomie : mode d'emploi

En ce qui concerne l'allocation d'autonomie, le dispositif proposé est relativement simple. En partant de 4 500 F (686 €) nécessaires pour assurer l'autonomie d'un jeune, vivant seul, nous proposons que chacun(e) se voit présenter deux options entre lesquelles il-elle a à se déterminer :

Rester chez ses parents :

Ou bien il/elle décide de rester à la charge de ses parents quant aux aides qu'ils perçoivent : il est rattaché fiscalement à ses parents, ces derniers bénéficiant de la demi part fiscale, qui tient compte de la situation financière globale de la famille, ainsi que de toutes les aides actuellement versées aux parents en tenant compte de leur situation : prestations familiales, aide au logement... ; le jeune garde le bénéfice éventuel des bourses d'études, qui correspondent aussi à une appréciation de la situation du jeune en référence aux ressources de ses parents.

Prendre son «indépendance» :

Ou bien il/elle décide de constituer une unité économique indépendante de celle de ses parents : il fait sa propre déclaration fiscale, et la nouvelle allocation d'autonomie prend en compte sa situation financière personnelle. Elle est versée au jeune lui-même, qui peut bénéficier en outre de l'aide au logement de droit commun et des prestations familiales éventuelles correspondant à sa situation. Pour les jeunes faisant ce choix, la nouvelle aide se

substitue à la bourse d'études éventuelle, qui correspond au premier choix ci-dessus et n'a donc plus lieu d'être. Ses parents ne recevront plus ni les allocations, ni les aides fiscales liées auparavant au rattachement du jeune à leur foyer.

Les jeunes de 16 à 18 ans :

Pour la tranche des 16/18 ans, il pourrait être mis en place une pré-allocation d'autonomie destinée aux jeunes exclus du cadre scolaire et privés d'emploi ; elle favoriserait le retour à la formation, la recherche d'un stage ou d'un premier contrat. Cette allocation pourrait être attribuée sous la responsabilité d'un parent, voire d'un autre référent adulte en cas d'arbitrage judiciaire. A charge de l'adulte ainsi désigné de favoriser jusqu'à la majorité du jeune, ses premiers pas vers sa pleine et entière autonomie.

Les jeunes de plus de 25 ans, sans emploi :

Pour les plus de vingt cinq ans, sans emploi, l'allocation d'autonomie pourrait être prolongée sous la forme d'une allocation de recherche du premier emploi.

Les étudiants :

S'agissant des étudiants, nous pensons qu'il est urgent de revaloriser, dès la maîtrise, le travail de recherche qu'ils effectuent, et nous sommes favorables à ce que chacun(e) ait accès à une allocation de recherche.

Comment financer ce dispositif ?

La redistribution des richesses que nous proposons avec l'allocation d'autonomie crée un appel d'air pour toute notre économie. Elle fait le choix de la solidarité nationale par une fiscalité renforcée, notamment en direction des très hauts revenus.

En faisant la démonstration que l'on peut réussir le challenge de la croissance, de la jeunesse et du développement humain, on ferait du même coup celle de l'utilité de la politique face à la toute puissance des marchés financiers. De quoi redonner confiance en l'avenir !

Nous soumettons plusieurs pistes au débat :

Un prélèvement formation

Il servirait à financer les mesures et les dépenses nécessaires pour élever le niveau de qualification. Il concernerait les entreprises (les groupes) dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 MF (76 M.) et pourrait être assis sur les profits d'exploitation et financiers. Il pourrait financer un fonds qui aiderait tout particulièrement les PME. Le financement pourrait être conçu sur la forme de bonification des taux d'intérêt des crédits bancaires. Plus l'entreprise programmerait de primes, plus le coût du crédit serait abaissé.

Une taxation des flux de capitaux spéculatifs

La spéculation profite à plein régime d'une mondialisation débridée. Une taxe sur les mouvements spéculatifs pourrait financer une partie de l'allocation.

L'Unedic

Elle pourrait prendre en charge le financement de l'allocation de recherche du premier emploi (l'indemnisation des jeunes chômeurs). Nous sommes là dans une logique toute autre que celle du PARE, qui vise à contraindre le chômeur à accepter n'importe quel travail en le menaçant de lui supprimer ses maigres indemnités chômage.

Une réforme fiscale

Elle viserait à faire porter l'effort de financement de la mesure sur les tranches des revenus supérieurs, notamment par le renforcement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF). L'allocation d'autonomie est une mesure de justice sociale. Ceux qui bénéficient des plus hauts revenus doivent participer à l'effort national pour une disposition qui profitera à tous.

Une réforme des aides publiques à l'emploi qui concernent les jeunes

On pourrait envisager une conversion graduelle des aides actuelles. Celles-ci servent actuellement à baisser les charges financières des entreprises. Les taux d'intérêts de leurs crédits seraient d'autant plus abaissés que leurs investissements programmeraient de créations d'emplois et de mise en formation.

L'autonomie, qu'en disent nos voisins en Europe ?

Si en moyenne, 6 jeunes européens de moins de 30 ans sur 10 habitent chez leurs parents, la situation diffère sensiblement suivant les pays : plus on se dirige vers le Nord et plus l'aspiration à l'autonomie de la jeunesse est considérée comme une priorité dans les politiques publiques. C'est ainsi que 80 % des jeunes Espagnols et Italiens restent dans le «giron familial» jusqu'à 29 ans contre 30 % de jeunes Danois. La France, quant à elle, se situe dans la moyenne européenne.

La palme de l'innovation et de l'expérimentation sur le sujet revient sûrement aux pays scandinaves qui entendent revaloriser la «phase jeunesse» en la considérant «pour elle-même comme une phase durant laquelle les individus doivent pouvoir profiter d'opportunités qui leur permettent de vivre une phase de jeunesse indépendante».

Si on retrouve ce même choix dans les pays scandinaves, les dispositions permettent des formes différentes suivant les Etats.

En Finlande, la politique de la jeunesse est orientée sur la participation, les expériences individuelles et la prévention des problèmes. Tout jeune entre 18 et 29 ans peut solliciter une aide dans le calcul de laquelle n'intervient ni le critère familial, ni celui de justice sociale. Celle-ci revêt trois formes principales : une prestation pour les étudiants, une prestation pour les chômeurs et une allocation de subsistance, véritable «filet de sécurité» pour toute personne sans revenu, ressource ou aide existante.

En Suède, l'ambition politique pour la jeunesse est moindre mais travaille à une approche globale de la question. Trois objectifs sont affichés :

- 1 - faciliter l'accès des jeunes à l'indépendance
- 2 - leur donner de véritables chances d'accéder «aux pouvoirs» (à la citoyenneté)
- 3 - valoriser leur créativité, leur esprit critique et leur jeunesse comme une ressource essentielle pour la société suédoise.

Enfin, au Danemark, parmi les 10 priorités de la politique de la jeunesse danoise figurent l'amélioration de la citoyenneté des jeunes, la réussite du cursus d'étude, de plein emploi, objectif favorisé par la mise en place d'un système d'aides universelles.

L'Europe, un terrain de prédilection pour l'autonomie de la jeunesse ? Pourquoi pas ?

Témoin : Sara Nouveau

■ **NLA :** Tu as 25 ans, que représente pour toi la proposition de loi concernant la création d'une allocation d'autonomie destinée aux jeunes de 16-25 ans ?

Sara NOUVEAU : Pour les 16-25 ans, il n'existe aucun dispositif pertinent permettant aux jeunes d'être acteurs de leurs choix d'insertion dans la société. Que ce soit les bourses pour les étudiants, les formations sous payées, les statuts précaires d'apprentis, les petits boulots précaires, les emplois jeunes, tous ces dispositifs partiels ne permettent pas aux jeunes de prendre leur envol durablement et les rendent dépendants des parents, du système scolaire ou du système social. La dépendance économique peut pousser certains jeunes à faire des choix peu adaptés à leurs aspirations.

Pourtant ce qui caractérise la jeunesse c'est l'imagination, l'espoir et un tas de ressources à développer. L'allocation d'autonomie pourrait être une première étape d'un dispositif permettant aux jeunes de développer leurs ressources progressivement selon leurs aspirations et de répondre à leurs besoins légitimes. Un des piliers de l'autonomie des



jeunes est, à mon avis, une égalité effective des chances. Il est tellement difficile de trouver sa place dans le monde des adultes et dans le monde professionnel qu'il est nécessaire de garantir à la jeunesse des moyens de se former, d'obtenir un emploi stable, de se soigner, de se loger, de se cultiver, de se distraire, de s'inscrire dans des débats citoyens.

Si j'avais pu bénéficier d'un dispositif plus juste, comme l'allocation d'autonomie, me soutenant dans mes choix de formation professionnelle, de logement ou de loisirs, je pense que je n'aurais pas redoublé, je ne me serais pas endettée pour payer mes études ou perdu mon temps dans des expériences malencontreuses liées à un statut de jeune mal défini et peu aidé.

■ **NLA :** Le Parti Communiste parle d'un coût de près de 150 milliards de francs, 23 milliards d'euros, n'est-ce pas utopique ?

S.N. : La jeunesse est un capital de ressources humaines inestimables, elle mérite la confiance et le soutien de la société. La France est un pays riche et peut se doter de dispositifs légaux ambitieux qui participent à son développement économique et social durable.

■ **NLA :** Comment envisages-tu de porter cette proposition auprès des jeunes ?

S.N. : Un des moyens de porter cette proposition d'allocation d'autonomie des 16-25 ans est d'aller à la rencontre de ces jeunes et de les écouter. Il s'agit avant tout de recueillir leur point de vue sur l'autonomie et sur leurs aspirations.

Dans un deuxième temps, c'est de leur présenter les propositions du Réseau d'Action pour l'Autonomie de la Jeunesse et de leur proposer de participer à nos réflexions et nos actions pour soutenir ce dispositif qui a pour finalité de redonner toute la place et l'importance des jeunes dans la société actuelle.

8 mars

Journée Internationale des Femmes

BANQUET DE LA FEDERATION

A partir de 19h30, aux Salons Mauduit à Nantes, se tiendra le Banquet de la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français, avec la participation de Manuela GOMEZ, membre du Collège exécutif du Parti Communiste Français.

Menu :

*Salade sarladaise
Terrine du chef sur table
Dos de saumon grillé à la fleur de sel de Guérande
Sa julienne de légumes au beurre blanc
Assiette de fromages sur lit de salade
Délice au chocolat et sa crème anglaise
Café*

Animation musicale avec le groupe Amazonia (musique brésilienne)

Transport collectif : Un transport de car gratuit est organisé à partir de Saint-Nazaire et desservira la région de la Brière. Pour tout renseignement, téléphonez au 02 40 66 08 48

Réservation auprès des militants du Parti Communiste Français de votre connaissance, des locaux de section de Saint-Nazaire - 18 rue des Halles, de Nantes - 22 rue des Hauts Pavés, ou à la Fédération - 41 rue des Olivettes à Nantes. La réservation est souhaitée afin d'éviter toute complication d'organisation.



Donges Est : enfin !

C'est en ces termes que Gilles Bontemps, Conseiller régional communiste, a salué l'annonce de l'enquête publique pour l'extension de Donges-Est :

«Je tiens à exprimer ma satisfaction suite à la décision prise, le 10 janvier dernier en Comité interministériel, de lancer enfin l'enquête publique pour l'extension du Port à Donges-Est.

Depuis plusieurs mois, certains, sous prétexte d'écologie, ont multiplié les embûches pour tenter de retarder, voire de bloquer ce projet essentiel pour l'avenir du Port, l'environnement et le développement de l'emploi dans la Région.

La décision de lancer l'enquête publique, attendue par l'ensemble de la communauté portuaire, est à mettre au compte de nombreux élus départementaux et régionaux, les salariés et les responsables du Port, mais, et surtout, grâce à la détermination sur ce dossier de Jean-Claude Gayssot, et des services de son ministère, à l'initiative de cette dernière réunion interministérielle décisive dans sa conclusion.

Cette décision importante est la bienvenue car nous sommes à la veille d'un développement très important de la masse des marchandises transportées à l'échelle planétaire.

Or, lier le développement industriel et économique à la préservation et à l'amélioration de l'environnement suppose, pour pouvoir maîtriser ces nouveaux flux de marchandises, de développer les capacités du transport maritime, fluvial et ferroviaire.

Pour cela, des infrastructures portuaires et ferroviaires sont nécessaires ainsi que leur approvisionnement en énergie.

Quand on est, comme aujourd'hui, en situation de saturation ou d'insuffisance sur des équipements comme ceux-ci, dont les délais de réalisation se comptent en années, tout retard dans les décisions porte préjudice à l'ensemble de la collectivité.

Oui, le lancement de l'enquête publique concernant le projet Donges-Est, visant à l'extension du Port Autonome Nantes/Saint-Nazaire, est une très bonne chose».

Agir contre la prostitution

Au nom du Réseau des Femmes communistes et des citoyen(ne)s, Patricia MORINIERE vient d'alerter, par courrier, le Maire de Nantes, devant l'évolution massive de la prostitution dans la ville.

«La notion d'esclavage, souligne-t-elle, n'appartient, hélas, pas au passé... l'être humain n'est pas une marchandise et ne peut donc pas faire l'objet d'échange et de commerce».

Constatant le développement grandissant de la prostitution à Nantes, Patricia MORINIERE propose dans son courrier au 1^{er} magistrat de la ville, de prendre des mesures fortes pour contribuer à éradiquer le phénomène.

Elle propose aussi, une grande campagne de sensibilisation sur la réalité de la prostitution et sur la dignité des relations entre les personnes, notamment par voie d'affichage en liaison avec les associations engagées dans ce combat. Elle sollicite également une rencontre afin qu'au-delà des premières réflexions, nous puissions contribuer à la disparition de l'exploitation des personnes à des fins sexuelles.

Comment s'est construit ce fort mouvement de revendication ?

● **10 décembre 2001 :** grève nationale à l'appel de la FSU

● **19 janvier 2002 :** 240 enseignants du primaire réunis en assemblée générale à l'appel de l'intersyndicale départementale décident de démarrer une grève reconductible

● **24 janvier 2002 :** grève nationale unitaire. Dans le département, 90% des collègues du primaire sont en grève

● **26 janvier 2002 :** 700 personnes manifestent à Nantes

● **2 février 2002 :** 10 000 enseignants, parents d'élèves, syndicalistes défilent dans les rues de Nantes

● **25 février 2002 :** à une très large majorité, les instituteurs ont voté la poursuite de la grève à partir du jeudi 28 février 2002

● **Samedi 2 mars 2002 :** nouvelle manifestation à Nantes

La Fédération de Loire-Atlantique du PCF soutient l'action des instituteurs et appelle à participer massivement à la manifestation prévue le samedi 2 mars 2002.

Une revendication juste et réaliste : 500 postes pour la Loire-Atlantique

Les Communistes de Loire Atlantique continuent à apporter leur soutien aux enseignants du premier degré et à tous les parents d'élèves engagés sur une revendication juste et réaliste : 500 postes pour la Loire Atlantique ! Les Communistes de Loire Atlantique, qu'ils soient parents d'élèves, enseignants, jugent **extrêmement insuffisantes** les propositions du Ministère de l'Education Nationale faites à la délégation d'enseignants du premier degré.

Saint-Nazaire le 13 mars à la Maison du Peuple de 17 h 30 à 19 h 00) un vaste débat pluraliste sur les changements dont l'école a besoin, avec tous les acteurs du système éducatif : élèves, enseignants, parents, élus, syndicalistes, responsables politiques, chercheurs... Pour que chacune d'elles puisse confronter ses propres réflexions avec celles des autres, nous vous invitons à participer et intervenir dans ce chantier que nous avons ouvert.

Une mobilisation sans précédent depuis le 24 janvier

Les Communistes considèrent que l'action n'est pas terminée. Les propositions du ministère (54 postes en plus) sont en total décalage par rapport aux besoins chiffrés de 500 postes, et de la mobilisation que l'on vient de connaître : grève reconductible massive, forte mobilisation enseignants-parents, puissante manifestation le samedi 2 février à Nantes, écoles fermées ou occupées...

Une autre façon de se faire entendre : votre bulletin de vote le 21 avril

Les communistes développent, avec tous ceux intéressés, leurs initiatives pour que la revendication de 500 postes soit satisfaite, et contribuent à créer les conditions pour que ces questions des moyens pour l'Ecole et des transformations nécessaires soient au cœur du débat politique qui s'engage dans le pays.

C'est pour qu'on vous entende que le candidat communiste Robert Hue veut porter dans cette élection présidentielle des réponses radicalement nouvelles : **une autre politique à gauche.**

Mener une autre politique à gauche

Le blocage est politique et se situe dans le manque de courage du ministre de l'Education Nationale, du ministre des Finances et du Premier Ministre, d'investir dans la formation, et de considérer l'engagement financier éducatif comme un coût et non comme un moteur de développement.

■ **Il faut avoir l'audace de mettre au service de la justice sociale les moyens colossaux** aujourd'hui gâchés dans la spéculation et la finance ; pour une grande politique d'emploi, de formation.

■ **Il faut avoir l'audace de développer et transformer les services publics** pour qu'ils servent réellement la vie, la sécurité et l'environnement de chacune et de chacun.

Robert Hue met sa candidature à votre disposition, pour que ces attentes, ces exigences puissent s'exprimer, et afin que vous puissiez vous faire entendre et respecter.

Les transformations de l'école, c'est vous !

Tout en exigeant plus de moyens pour l'Ecole, les communistes animent tous les mois en des lieux différents de Loire Atlantique (Nantes, Savenay, Rezé,

COUP DE GUEULE !

1 - Réponse à Jean-Marie MESSIER au retour de la rencontre organisée par la Société des Amis de l'Humanité au Cinéma Max Linder à Paris, le 2 février 2002
«EXCEPTION CULTURELLE, LE RETOUR»

Monsieur, J'aime les livres, j'aime les regarder, les ouvrir et les feuilleter, j'aime les acheter et les lire. J'aime donc les bibliothèques et les librairies. Justement, au coin de ma rue, il y en a une, toute petite et parfaitement bordélique. Le libraire est jeune, noir de poil, il porte un nom portugais. Bien sûr, comme il est situé à proximité des facs et de 2 lycées, la vente d'ouvrages scolaires et universitaires l'occupe amplement. Mais derrière la caisse, il y a 4 ou 5 rangées d'étagères qui s'emplissent et se vident inlassablement : ce sont les commandes faites par ses clients, des gens comme moi, des habitués. Bien sûr, pour faire des recherches parmi les milliers de titres qui existent et pour effectuer ses commandes, il dispose de l'Internet et de tout le saint-frusquin qui permet de traiter vite et bien le souhait de chacun, mais il est capable aussi de parler du grain d'un papier d'imprimerie, du glacé d'une couverture, de l'élégance d'une typographie originale, de la rareté de telle ou telle édition. Au fond, il est au courant, c'est donc un bon professionnel.

Alors, Monsieur, je dis non à vos prétentions de vendre des livres comme on vend des yaourts ; je dis non à l'invasion forcenée de best-sellers fabriqués à la chaîne (il y en a quand même de bons) imposés par une promotion tous azimuts ; je dis non au «libéralisme qui a tendance à penser bas» !

J'ai donc, à Paris, écouté et applaudi Hubert Nyssen, le fondateur des Editions Actes Sud, disant en réponse à votre déclaration «l'exception culturelle franco-française est morte» : «ce qui me fait peur, ce sont les menaces sur le contenu des livres, c'est la vivacité des financiers pour qui seule la vitesse de rotation des profits est importante», ajoutant encore «pour résister, car il faut résister, aimons lire et faisons aimer lire».

Avec la complicité de mon libraire, je vais, Monsieur, continuer à résister.

J.-P. L.

Ça se passe chez nous

Agenda



- **27 février**
Rencontre avec les salariés de la BN à Vertou
- **28 février**
Rencontre publique à Montoir - Collectif Femmes à 18h30 au Café de la Havane à Nantes
- **1^{er} mars**
Rencontre publique à Bouguenais
- **4 mars**
Réunion sur Donges-Est avec Gilles BONTEMPS et Michèle PICAUD, Conseillers régionaux communistes, salle des Fêtes de Trignac à 18h00
- **5 mars**
Rencontre avec la population de Savenay sur la question de la sécurité salle polyvalente à 20h00
- **13 mars**
Rencontre publique à La Chapelle des Marais (salle du Presbytère)
- **15 mars**
Rencontre sur la sécurité à Montoir
- **16 mars**
Rencontre publique aux Dervalières à 15h au Centre social
- **20 mars**
Rencontre avec les retraités communistes à Rezé
- **21 mars**
Rencontre publique avec les salariés de la Mairie de Rezé
- **26 mars**
Rencontre avec les retraités de Couëron au Centre de l'Erdurière
- **28 mars**
Rencontre publique à Rezé
- **29 mars**
Rencontre publique à Donges

Les retraités au Conseil Général

A sa demande, le Collectif départemental du «Travail en direction des Retraités» a été reçu, le 18 février dernier par Monsieur BOENNEC, Président de la Commission des Affaires sociales du Conseil général de Loire-Atlantique.

L'entrevue souhaitée portait sur les conséquences de l'application de la loi pour l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie.

La démarche politique du Collectif se voulait constructive et courtoise. Mais le réflexe de comportement de classe du représentant de la droite fut tout autre.

De toute évidence, le Président de la Commission des Affaires sociales n'appréciait pas de recevoir une délégation du PCF conduite par Jean-René TEILLANT, Secrétaire départemental.

Quarante minutes d'attente dans un hall du Conseil général et aucune salle pour nous recevoir, sans excuses de Monsieur BOENNEC, donnaient le ton. La discussion rendue difficile par la volonté de celui-ci d'écouter, pris, expliquait-il par ses nombreuses tâches, ne permit pas d'aborder les questions de fond.

Certes, la sortie du décret, début décembre pour une application de la loi au 1^{er} janvier 2002, a pu mettre en difficultés les conseils généraux pour la mise en place des structures nécessaires à sa gestion, l'embauche et la formation adéquate du per-

sonnel, sachant qu'en Loire-Atlantique 15 personnes pourraient en bénéficier contre 3 000 pour la Prestation Spécifique Dépendance.

Certes, l'Etat ne s'engage pas avec cette loi au niveau financier nécessaire pour sa mise en œuvre et son application. Malgré tout, Monsieur BOENNEC considère que cette gestion et les charges en découlant doivent continuer à être du ressort des conseils généraux. Pour cela, la solution est trouvée : augmenter les impôts locaux. Aussi, les contribuables paieront-ils deux fois ; une première avec la CSG qui finance à hauteur de 5 millions de nos francs disparus (762 245 €), une seconde fois par l'augmentation des impôts locaux.

Comme le fait remarquer Monsieur BOENNEC, ce n'est après tout que la valeur d'un ticket de cinéma...

De l'avis du représentant de la droite, les retraités et les retraites ont un coût. Monsieur le Sénateur, Président du Conseil général a la même opinion. Ils ne sont pas les seuls, le MEDEF également.

C'est oublier l'impact économique, de solidarité, de citoyenneté que cette partie de la population représente. Ces arguments qui émanent de la volonté politique du Conseil général, justifient amplement la proposition du PCF de remettre la ges-

tion et le financement de l'APA à la Sécurité sociale. Proposition qui s'appuie sur un autofinancement provenant entre autres d'une cotisation prélevée sur l'ensemble des éléments de rémunération, y compris primes d'intéressement, de participation, sur les stocks options, sur une modulation de la cotisation patronale en fonction du rapport, dans chaque entreprise, entre les salaires versés et les richesses créées, revenus financiers inclus et sur le

refus de toute exonération de cotisation sociale aux entreprises sans contrepartie d'emploi (application stricte de la loi HUE)

Le collectif du «Travail en direction des Retraités» appuie ces propositions et décide qu'elles deviennent, dans le département, un élément essentiel de son activité pendant la campagne électorale avec la signature de la carte d'engagement réciproque du candidat Robert HUE et des citoyens.



**Abonnez-vous
aux Nouvelles
pour 10 euros
pour l'année.**

Vous recevez les Nouvelles, vous appréciez son contenu. Pour contribuer à sa parution, à son amélioration, abonnez-vous pour 10 euros l'an en adressant vos chèques libellés à l'ordre de PCF Fédération de Loire-Atlantique 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes

Super Loto

MONTOIR DE BRETAGNE

**Samedi 23 mars 2002
20 heures**

Salle polyvalente de la Bonne Fontaine

La carte 3,50 Euros

Caméscope
Sèche-linge
Magnétoscope
Scanner
Imprimante
Radio Cassette Laser
Grill-Raclette-Crêpière
Et de nombreux autres lots

Bar, pâtisserie, café

Organisation : P.C.F. Section Brière